

Chers collègues,

L'association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle (ADM 54) et la Direction départementale des finances publiques vous proposent de participer à une réunion d'information et d'échanges qui aura pour thème :

Points d'actualité sur les finances publiques

Jeudi 15 mars 2018
de 16h à 18h
Au siège de l'ADM 54
80, boulevard Foch
à LAXOU

Mercredi 21 mars 2018
de 16h à 18h
dans les grands salons
1 place Hôtel de Ville - Briey
à VAL-DE-BRIEY

Au programme notamment :

Le prélèvement à la source : A quelle échéance pour les collectivités ? Que faut-il vérifier au cours du premier semestre 2018 ? Quels changements pour les élus et agents ? Quels impacts pour la collectivité ? Quelles seront les informations à renseigner dans la déclaration « PASRAU » ?

Les moyens de paiement : Comment adapter le recouvrement des créances nombreuses et répétitives aux besoins de vos usagers (eau, loyers, périscolaire, ...) ? Comment mettre en place un prélèvement automatique ou le paiement par internet (TIPI) ? Quels gains espérer ?

La dématérialisation : Quel est le calendrier de la facturation électronique ? Qui est concerné par l'utilisation du portail Chorus Pro ? Quelle sera la nouvelle obligation des acheteurs publics au 1^{er} octobre 2018 ?

L'accompagnement du comptable : Pourquoi faut-il prévenir votre comptable plusieurs mois avant tout transfert de compétences ou fusion de collectivités ? De quelle expertise pouvez-vous bénéficier ?

Des représentants de la Direction départementale des finances publiques de Meurthe-et-Moselle interviendront et répondront à toutes vos questions.

Je vous rappelle que les réunions d'information sont **gratuites et ouvertes à l'ensemble des élus ou agents territoriaux** : vous pouvez venir accompagné(e) d'élus de votre conseil ou de votre secrétaire de mairie ou DGS.

Inscrivez-vous sur le site internet www.adm54.asso.fr, onglet « formation » **avant le lundi 12 mars 2018** ou par mail à secretariat@adm54.asso.fr avec le bulletin de participation ci-joint, en y portant les questions que vous souhaiteriez poser. **L'inscription est obligatoire.**

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver et d'échanger avec vous, je vous prie de croire, Chers collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de la commission



Jean-Jacques PIERRET
Maire de MONTIGNY-SUR-CHIERS

Le plus beau des mandats mérite le meilleur des services